109ᵉ ANNEE
JANVIER 2015
N° 1

Belgique-België
P.P.
1200 Bruxelles 20
1/3345

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITION - SECRETARIAT : M. MAQUET
Avenue de la Héronnière 98, Bte 35,
1170 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT : 1200 BRUXELLES 20 N°
d'agrément P008179

Editeur responsable : Lucette VANDERMEIREN-JAUMAIN
Place Terdelt 2, boîte 8, 1030 Bruxelles

ORGANE DU CERCLE PEGASE
Association sans but lucratif
Fondé en 1906 - Société Royale

Site : http:// www.cerclepegase.be

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles
BIC BPOTBEB1

SECRETARIAT : Michèle MAQUET- GSM 0479 981 570
Courriel : michele.maquet [AT] cerclepegase.be

Mise en page bulletin : marion.schuberth [AT] cerclepegase.be

N'OUBLIEZ PAS DE VERSER VOTRE COTISATION 2015 !

Membre adhérent : **14€** (inchangé)
Jeune (moins de 31 ans) : **7,50€**
Jeune (moins de 17 ans) : **1€** (sans envoi du programme)
Membre a.s.b.l. **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)
(Pour mémoire : les membres de l'a.s.b.l. sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 5 ans et dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée générale).

La cotisation donne le droit de participer gratuitement à toutes les balades !

(!) Assurance facultative : **2,00€** - pédestre
2,50€ - pédestre/cycliste

(Cette assurance couvre votre responsabilité du 1er janvier au 31 décembre)

Les paiements doivent être effectués ***par virement*** au compte IBAN BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC BPOTBEB1)

* Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, veuillez adresser le document ad hoc, **dûment complété à Mme Vandermeiren**, Place Terdelt, 2 bte 8, 1030 Bruxelles, qui vous le renverra revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase. Afin de lui faciliter la tâche, **joignez une enveloppe timbrée** avec votre adresse ou celle de la mutuelle. Elle vous en remercie d'avance

I M P O R T A N T

Le Comité se réunira le jeudi 8 janvier 2015 à 18h à « La Mort Subite »
Rue Montagne-aux-Herbes Potagères 7 – 1000 Bruxelles – tél.02 513 13 18
La réunion des pilotes pédestres dominicaux aura lieu le jeudi 15 janvier à 18h également à « La Mort Subite » rue Montagne-aux-Herbes Potagères 7 - 1000 Bruxelles – tél. 02 513 13 18.

Les articles n'engagent que leurs auteurs

MEILLEURS VŒUX !!

La Présidente, les membres du Comité et les pilotes présentent à tous les membres du Cercle Pégase leurs vœux les plus chaleureux pour 2015. Ils mettront tout en œuvre pour vous faire passer une année agréable en vous faisant parcourir nos chemins et sentiers dans la joie et l'amitié.

SOMMAIRE

pages

A vos agendas ! 3
Inscrivez-vous à temps 3
Promenades cyclistes 3
Sorties pédestres du mercredi 4
Sorties pédestres du samedi 6
Sorties pédestres du dimanche 6
Polyrando 8
Echos/Articles rédactionnels 8-11

A VOS AGENDAS !

Samedi 14 au dimanche 15 **février 2015** : **week-end fagnard** à Montjoie (Monschau) - Complet
Samedi 23 au mercredi 27 **mai 2015** : séjour en **Alsace**
Samedi 20 au samedi 27 **juin 2015**: **au pays de Jean Ferrat** - Complet
Vendredi 30 octobre au mardi 3 **novembre 2015**: **le Parc Régional de la Forêt d'Orient**

INSCRIVEZ-VOUS A TEMPS

Référez-vous au site www.cerclepegase.be pour les derniers développements.

PROMENADES CYCLISTES DU MOIS DE JANVIER

Responsable : Françoise REUL, avenue Van Crombrugghe 156A, 1150 Bruxelles.
Tél. 02 771 39 74 ou GSM 0473 26 86 16.

Toutes les promenades sont circulaires. La distance parcourue sera déterminée par le pilote et est principalement fonction des participants.

La réunion du **jeudi** avec le pilote, **John HOUBAER**, (tél. 02 347 29 97 ou 0474 36 84 65), a lieu pendant l'hiver à **13h30** et le départ à **13h45** précises.

Il est ***impératif*** de prévenir le pilote de sa présence la veille de la balade : il ne sera au lieu de rendez-vous que s'il y a des amateurs !

Etant donné que les promenades du jeudi sont suspendues du 26 décembre au 15 janvier inclus, le programme du mois de janvier se résume ainsi:

Jeudi 22 **John HOUBAER** - Réunion parking haut de la rue Nisard à **Watermael-Boitsfort**

Jeudi 29 **John HOUBAER** – Réunion premier parking de la drève de Lorraine à **Uccle**

Dimanches : nous roulons tous les dimanches quand le temps le permet et reste au sec.

Désir de rouler ? Prenez contact le samedi avec **Geneviève DECUYPER** (GSM 0494 74 98 79) qui vous donnera toutes les informations.

NOS SORTIES PEDESTRES DES MERCREDIS DE JANVIER

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8, 1030 Bruxelles.
Tél/fax 02 215 77 70.

Allure de marche (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté)
L = Lente : moins de 3,5 km/heure M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.
S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h R = Rapide : plus de 4,5 km/h.
N.B. : PRP = petite restauration possible PN(I) = pique-nique (intégral)

Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.

7 **12 km - L - Maria HUMMEL** (02 411 56 74) – Départ à 10h30 du Lac de la Pède à **Anderlecht** (terminus du tram 81 et 5 minutes à pied le long du 1er étang). RV parking face au restaurant « le Chalet de la Pède ». **PN à Pède-Ste-Anne**, Herderbeekstraat, 174 (02 569 24 11).

18 km - M - André JONAS (0494 76 69 18) Départ à 10h25 de **l'Espinette Centrale**, angle ch. de Waterloo/ av.de la Forêt de Soignes (bus 137 à 9h42 gare du Midi av. Fonsny, 9h47 à la Porte de Hal, 10h01 à la Bascule, 10h10 au Vivier d'Oie, 10h21 à l'Espinette Centrale). **PN à Hoeilaart** au café Sportecho, Gemeenteplein 38 (02 657 07 07).

25 km - S - Michèle GUESSE (02 465 93 34) - Réunion gare Luxembourg à 9h10. Départ en train à 9h25 (Brux Central 9h07) pour **Ottignie**s. Arrivée à 9h46. **PN à Plancenoit,** Bousval. Retour en bus TEC 19 à 15h47 ou 16h08 vers la gare d'Ottignies. Train à 16h14 ou 16h44. Arrivée Bruxelles Central 16h52 ou 17h22.

14 **12 km - L - Renée VAN REETH** (02 673 33 53) – Départ à 10h30 du Cimetière d'**Auderghem** (terminus Transvaal du bus 41) – **PN à Hoeilaart** à la taverne « Molenvijver » Koldamstraat (0475 94 95 84 – M. Stevens).

18 km - M - Philippe VANQUAILLIE (02 735 22 61) - Départ à 10h de la **gare de Holleken** (train à 9h35 à la Bxl-Central, arrivée à Holleken à 9h54). **PN à Beersel** au café Samba chez Ben, Schoolstraat 1 (0489 73 99 27).

23 km - S - Félix WALRAVENS (02 425 07 52) - Réunion Bxl-central à 9h. Départ en train à 9h17 pour **Uccle - Calevoet**. Arrivée à 9h33. Alsemberg, **PN à Dworp** (Tourneppe) au café Gildenhuis (02 380 00 21), Begijnenbos, Beersel. Retour en train à16h12 vers Bruxelles-Schuman.

21 **12 km - L - Christiane VAN GORP** (02 527 50 54) – Départ à 10h30 de la place Wiener à **Boitsfort** (tram 94, bus 17, 95). RV devant la maison communale. **PN à Auderghem** à la cafétéria du Hockey Park Club, avenue Charles Schaller, 50 (02 660 13 82 – M. Vaso).

18 km - M - Paule DE SMECHT (02 524 35 65 après 17h ou 0488 67 58 78 le jour de la marche) **-** Départ à 10h15 du terminus du tram 44 à **Tervuren** (tram à prendre minimum 30 minutes avant à Montgomery). **PN à Duisburg** au Pachthof Stroykens, Merenstraat 19 (02 767 49 80).

25 km - S - André THIRY (0474 33 49 18) - Réunion gare Luxembourg à 9h05. Départ en train à 9h25 (Bxl-Central 9h07) pour **Louvain-la-Neuve** (via Ottignies) Arrivée à 10h20. Louvain-la-Neuve et ses bois, Centre culturel de LLN, Bois de Lauzelle, Monastère de Clerlande (**PN** - 010 43 56 52), Château de Limelette, Bois des Rêves, Ottignies . Retour en train à 16h14 ou 16h44. Arrivée Bruxelles Central à 16h52 ou 17h22
NB : le pilote accueille le groupe à Louvain-la-Neuve

28 **12 km - L - Bernard van der LINDEN** (02 376 69 59) – Départ à 10h40 de la Petite Espinette à **Uccle** (bus 136 gare du Midi à 9h57, Porte de Hal 10h02, Bascule à 10h16, Vivier d'Oie à 10h25, Petite Espinette (Kleine hut) à 10h34). RV coin avenue Pittoresque et avenue Bon Air. **PN à Linkebeek** à la cafétéria «Herberg de Zondag » du centre culturel, rue St Sébastien, 4 (0476 49 16 55).

18 km - M - Eddy BLOCKMANS (02 380 03 79 – 0473 65 13 07 le jour de la marche uniquement) – Départ à 10h15 de l'arrêt Steenbergstraat à **Vlezenbeek** (bus 142 à 9h46 à la gare du Midi, 9h57 à Bizet, 10h10 à Vlezenbeek Steenbergstraat). **PN à Gaasbeek** au café De Pajot, 26 Donkerstraat (02 532 47 70).

25 km - S - Gino SANTI (02 345 05 10) - Réunion Bxl-Central à 9h05. Départ en train à 9h18 pour **FLORIVAL** (via Leuven) Arrivée à 10h15. Florival, Groot Broek, Kouterbos, **PN à Zoetwate**r, Lange Rode Vijver, Korbeek-Dijle, Egenhovenbos, Leuven. Retour en train à 16h34 ou 16h52 (Arrivée Bruxelles Central 16h58 ou 17h16)

NOS SORTIES PEDESTRES DES SAMEDIS DE JANVIER

Responsable : André JONAS, rue Audrey Hepburn, 12 Bte 9 - 1090 Bruxelles.
Tél. 02 425 43 39. e-mail: robertine.clark [AT] cerlcepegase.be

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : Moyenne : de 3,5 à 4 km/h - Promenades circulaires d'environ 10 km.
En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote.

3 **André JONAS** (02 425 43 39) Réunion à **Auderghem, Trois Couleurs**, angle Avenue I. Gérard et Avenue de Tervuren (tram 44)

10 **Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54) Réunion au **Fort-Jaco, Vieille Rue du Moulin** (terminus tram 92, bus 93)

17 **André JONAS** (02 425 43 39) Réunion à l'arrêt du tram 44 **Quatre-Bras**. Le pilote accompagnera de là au parking de la drève Ravenstein, côté ring, d'où a lieu le départ à 14h30

24 **Michèle AERTSENS** Réunion à la **Place Wiener à Boitsfort** devant la maison communale (tram 94, bus 17 et 95)
NOUVEAU : pour les amateurs, **Marion SCHUBERTH** (0474 76 96 14) vous propose, au départ du même lieu de RV, une balade plus courte, à un rythme plus modéré, avec quelques commentaires naturalistes.

31 **Nadine DUQUENNOIS** (02 673 41 65) Réunion devant l'église **place Peter Benoit, à Neder-Over-Heembeek** (bus 47 et 53)

NOS SORTIES PEDESTRES DES DIMANCHES DE JANVIER

Responsable : Chantal TELLIER (02 384 75 69 ou 0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h - chantal.tellier [AT] cerclepegase.be) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement. Pour toutes les randonnées : il est toujours préférable de prévenir le pilote de sa présence et de consulter le site internet pour être averti de tout changement éventuel de dernière minute.

Allure de marche (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté).
L = Lente : moins de 3,5 km/heure M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.
S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h R = Rapide : plus de 4,5 km/h
N.B. : PRP = petite restauration possible PN(I) = pique-nique (intégral)

!!! ATTENTION !!! Les horaires SNCB disponibles lors de la confection de la revue ne sont valables que jusqu'au **13 décembre.** En cas de doute, veuillez vous renseigner auprès des pilotes.

4 **22 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h) - Réunion à 8h10 Bxl-Central. Départ en train (destination Bruges) à 8h27 pour **Erembodegem.** Arrivée à 8h56**.** Moorsel, **PN à Meldert,** Kravaalbos, Asse-ter-Heide, Putberg, Asse. Retour en train à 17h09, arrivée Bxl-Central à 17h26.

22 km – S - Chantal TELLIER – RV à Bruxelles Central à 8h25.
Grammont, Boelarebos, Arduinbos, Deux-Acren, Overboelaere, Grammont, entre la Dendre et la Marcq. Départ du train pour Grammont à 8h46 (Billet WE pour Grammont). Arrivée à 9h36.
Retour de Grammont à 16h24. Arrivée à Bruxelles à 17h13.

11 **17 km – M – André JONAS** (0494 76 69 18) – Promenade circulaire : Bois et campagne – Départ à 10h30 de la **gare de Jette**, place Cardinal Mercier (tram 19, bus 53 et 88 ou bien à 5 minutes à pied, trams 51, 62, 93 arrêt Cimetière de Jette). **PN à Wemmel** au café Fames, Dijk 34 (0470 92 09 68).

21 km – S – Luc LECLEIR (0477 57 22 14 en soirée – luc.lecleir [AT] cerclepegase.be). **Abbayes et bières d'abbaye – La Ramée (Jauchelette) (23/25).** Détails sur le site (http://www.cerclepegase.be/).

18 **Luc VANDERMEIREN** vous convie à un **PN convivial** à Duisburg au Pachthof Stroykens, Merenstraat 19 dès 13h (tram 44 jusqu'à l'arrêt Oppemstraat où correspondance avec le bus De Lijn 830 à 12h36. Arrivée à Duisburg Kerk à 12h48). L'après-midi au choix retour en bus ou promenade circulaire dans les environs.
En alternative, Edouard propose une marche en boucle de 20 km au départ du terminus du tram 44 à **Tervuren** à 10 h précises avec **même PN** que ci-avant.

23 km - S - Michel WILLEMSE (0494 71 44 71) michel.willemse [AT] cerclepegase.be **- Randonnée en Hoëgne et Vesdre.** RV à Bxl-Central à 7h50. (railpass). Départ à 8h00 à la voie 1 en direction de Pepinster (via Liège). Retour à 17h13 (ou 18h13) de Pepinster et arrivée à Bruxelles-central à 18h55 (ou 19h58).
PN à Nessonvaux (réservation possible pour une soupe artisanale la veille).

25 **8 à 10 km - M - Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54) – Promenade circulaire en Forêt de Soignes – Départ à 14h en face de Bicyclestore 10 av. de la Foresterie à **Boitsfort** (bus 17 arrêt International School – **Attention** bus 17 toutes les 30 minutes, prenez vos précaution).

20 km - M + L - Patrick VERMEULEN (02 250 07 16 ou 22, jours et heures scolaires uniquement) – Sur les traces de la bataille de Waterloo - Réunion Bxl-Central à 8h05. Départ en train à 8h25 pour **Braine-l'Alleud –** Arrivée à 8h44. Visite des monuments rappelant la bataille de Waterloo : Ferme La Papelotte, l'Aigle blessé, le couvent de Fichermont, par beau temps : ascension de la butte du Lion sinon visite du Belvédère (prévoir quelques euros si visites), **PN à Plancenoit,** café Le Gros Vélo, visite des 7 chapelles de l'entité, gare de Waterloo. Retour en train pour Bruxelles à l'h55.

20km – S - Yves VERSCHOREN (0476 39 91 25 ou yves.verschoren [AT] cerclepegase.be) **Knokke de la plage aux bois du Zwin.** RV à 8h20 à la gare de Bxl-Central (railpass). Départ du train à 8h44 – arrivée à **Knokke** à 10h23. Le pilote vous attend sur place. Retour de la gare de Knokke : ..h36 – arrivée : ..h15 (+ 1h39) . **PN dans un établissement du Oosthoek**.

1/2 **24 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h) – Réunion gare Centrale à 7h50. Départ en train à 8h07 pour **Archennes** via Ottignies. Arrivée à 9h11. Bois de la Hocaille, Bossut-Gottechain, bois de Beausart, chapelle Gosin, **PN à Tourinnes-la-Grosse**, château Valduc, Forêt de Meerdael, Nethen, Weert-St-Georges. Retour en train via Ottignies à l'h42.

POLYRANDO - MOIS DE JANVIER

Responsables : YVES (02 673 90 99) et BERNARD (02 784 28 33). Courriel : Site web : http://www.polyrando.org, onglet "contact".

Polyrando n'envoie pas de programme papier, mais via le site web de Polyrando, vous pouvez vous inscrire dans la mailing list et/ou consulter le programme en ligne. Cela vous permettra de disposer de la dernière version du programme Polyrando qui est régulièrement mis à jour.

ECHOS

Carnet noir

Nous avons appris avec tristesse le décès inopiné de notre membre Didier LUYPAERT habitué de nos sorties des mercredis/25 km. Nous présentons à sa famille nos très sincères condoléances.

Pourquoi l'année débute-t-elle le 1er janvier ?

Le nouvel an tombe le 1er janvier : l'affirmation semble évidente, mais cela n'a pas toujours été le cas. Pourquoi ce jour a-t-il été choisi ? Quelles ont été les autres premiers jours de l'an ? Remontez le temps et découvrez les tribulations de la nouvelle année.

Le 1er mars, premier jour du calendrier julien

En 46 avant J.C., Jules César décide de remplacer le calendrier lunaire jusque-là en vigueur par un calendrier solaire, dit "julien" (du nom de l'empereur). Tout comme notre calendrier actuel, il est divisé en 12 mois et 365 jours, une journée supplémentaire étant ajoutée tous les quatre ans (année bissextile). Seule différence : le premier jour de l'année est fixé au 1er mars, mois très important à Rome car associé au dieu de la guerre. Cette répartition a laissé des traces aujourd'hui : nos derniers mois de l'année actuels s'appellent ainsi octobre (de "octo",

le huitième), novembre (de "novo" le neuvième) et décembre (de "decem" le dixième) alors qu'ils sont désormais les dixième, onzième et douzième mois de l'année.

Juillet s'appelait quintilis (5ème mois) et aout sixtilis (6ème). C'est Jules César étant né en quintilis qui en a changé la dénomination en julius qui est devenu juillet par la suite. De même que l'empereur August né en sixtilis qui est devenu augustus, août par la suite. Pour pas faire jaloux on a porté le nombre de jours a 31 au mois d'aout au lieu de 30 ainsi juillet et août sont identiques

Le nouvel an, une spécificité régionale

En 532, l'Église décide de faire commencer l'année au 1er janvier, mois qui suit immédiatement la naissance du Christ fixée au 25 décembre 753 de l'an de Rome (la fondation de la ville éternelle servant de point de départ au calendrier romain) par le Pape Libère. Pour autant, le 1er janvier n'est pas le premier jour de l'année pour tous. Dans certaines régions de France, c'est Pâques, date anniversaire de la résurrection du Christ, qui fait office de nouvel an. Mais cela pose quelques problèmes : Pâques est une date mobile qui correspond au premier dimanche après la pleine lune de printemps (21 mars). On peut donc se retrouver aussi bien avec des années de longueur variable… ce qui s'avère bien compliqué à l'usage. Dans d'autres pays ou régions, c'est Noël qui est choisi comme début de l'année : ainsi, à Lyon, dans le Poitou, en Normandie ou en Anjou...

L'Edit de Roussillon impose le 1er janvier comme début de chaque année

Le 9 août 1564, par l'Edit de Roussillon, le roi Charles IX impose le 1er janvier comme point de départ obligatoire de chaque année. La mesure prend effet au 1er janvier 1567. En 1582, un nouveau calendrier naît : le calendrier dit grégorien, du nom du pape Grégoire XIII (pape de 1572 à 1582). La structure du calendrier grégorien est analogue à celle du calendrier julien. Le calendrier grégorien donne un temps moyen de l'an de 365,2425 jours soit 365 jours 5 heures et 49 minutes. Mais concrètement qu'a-t-on fait ? Comme par le passé on ajoute un jour de plus tous les 4 ans mais pas aux années séculaires (terminant par 00) à moins que ce soit multiple de 4 (1600-2000-2400...) donc l'an 2100 ne sera pas bissextile, de 2096 il faudra attendre 8 ans c-à-d. 2104.

Quand les catholiques européens se réveillent le lendemain du jeudi 4 octobre, ils sont en réalité le vendredi 15 octobre selon le nouveau calendrier. L'année 1582 compte dix jours de moins pour rattraper le décalage avec le soleil. Le calendrier julien n'était en effet pas en accord avec l'année solaire, il avançait d'environ 11 minutes. C'est pour rétablir ce décalage que la réforme du Pape est entrée en vigueur. En revanche, pas de modification de la date du nouvel an. C'est ce calendrier qui est toujours en vigueur aujourd'hui.

Le 22 septembre, nouvel an révolutionnaire

Le 22 septembre 1792, la Convention proclame la République. Symbolisant une rupture avec l'ordre ancien, l'élaboration du calendrier républicain demande plus d'un an de débats auxquels participent notamment David, Chénier et Fabre d'Eglantine. Le projet définitif est adopté le 24 octobre 1793 : le début de la nouvelle ère est fixé

au 22 septembre 1792 qui devient ainsi le 1er vendémiaire an I. Chaque année commence le jour de l'équinoxe d'automne, moment où la durée du jour est égale à celle de la nuit, ce qui, selon les années, peut correspondre au 22, 23 ou 24 septembre, date qui est fixée par décret. L'année est divisée en douze mois de trente jours, eux-mêmes divisés en trois "décadi " de dix jours (pour supprimer toute référence biblique à la semaine de sept jours), suivis de cinq jours "complémentaires" appelés aussi "sans-culottides"

L'année bissextile est appelée "franciade" et le jour rajouté tous les quatre ans, jour de la Révolution.

Retour au 1er janvier

En 1805, un retour à l'ancien système devient nécessaire : la France doit avoir le même calendrier que le reste de l'Europe. Le 1er janvier 1806 (11 nivôse an XIV) marque ainsi l'abandon du calendrier révolutionnaire pour le calendrier grégorien. Depuis lors, le 1er janvier est resté premier jour de l'année.

(Source : Tâm Tran Huy, L'Internaute
http://www.linternaute.com/histoire/magazine/dossier/06/jours-feries/1er-janvier/1er-janvier.shtml)

Devinette : QUI SUIS-JE ?

Petit insectivore, je me nourris de lombrics, de coléoptères, de larves d'insectes et, quand j'ai de la chance dans mes rencontres, je ne rechigne pas à avaler quelques œufs, ou des oisillons voire des souris satisfaisant ainsi mon grand appétit bien que n'étant nullement sportif et me contentant de proies qui s'aventurent un peu trop près de mon museau.
Malgré mes piquants, pendant mes sorties de chasse, je suis prudent et vulnérable, car mes prédateurs courent plus vite que moi ; la ruse est ma seule défense et me rouler en boule inaccessible hérissée de mes piquants est ma seule façon de me protéger.
Pendant mon hibernation hivernale, je me réfugie dans mon nid de feuilles sèches et de brindilles, mon rythme cardiaque descend à 20 battements/minute au lieu des 190 habituels ce qui me permet d'attendre le réchauffement printanier et de me réveiller pour reprendre la recherche de nourriture et me préparer à la saison des amours
(NDLR : comment faire avec tous ces piquants pour ne pas blesser l'heureuse élue ??).J'ai une mauvaise vue mais un excellent odorat et une ouïe très fine me permet de localiser mes proies ; hélas, quand j'entends arriver une voiture, j'ai le réflexe de me rouler en boule ce qui me coûte souvent la vie.
Pour me rencontrer, cherchez moi à la tombée du jour et nos rencontres seront facilitées si vous me réservez dans un coin de votre jardin, un endroit tranquille garni de quelques bûches abritées sous un tas de feuilles, ce qui pour moi, est un palace 4 étoiles.
Par avance, un grand merci de la part d'un ami inconnu qui vous veut du bien !

Jean Paulis

(Inspiré par un article de NATAGORA Bruxelles)

Donner du sens

Une manière de rendre la grammaire plus attractive est d'expliquer l'historique des règles.

Deux exemples.

Pourquoi certains noms s'écrivent-ils avec « X » au pluriel ?

Pour comprendre, il faut remonter au temps des moines copistes. En latin, beaucoup de mots se terminaient par « us ». Pour gagner du temps, les scribes utilisaient une abréviation qui ressemblait à une petite croix « x ».
Dans certains textes on a retrouvé des formes comme « chevax ». On a remis le « u » pour correspondre à la prononciation.

Pourquoi le participe passé s'accorde-t-il avec « être » et pas avec « avoir » ?

Les moines copistes écrivaient tous les mots en les collant les uns aux autres, sans espace, pour gagner de la place. Ainsi, quand « ce dont on parle » était devant dans la phrase, les moines pouvaient accorder. Quand le complément arrivait plus tard dans la phrase, c'était trop tard, ils ne savaient plus aller changer la terminaison du participe passé dans le texte.

(Extrait du journal Le Soir octobre 2014)

Portrait d'une belle résistante

Lors de nos promenades printanières, nous rencontrons souvent une modeste plante qui a survécu aux rigueurs hivernales grâce à un artifice naturel qui la protège des gelées tardives : de la glycérine qu'elle stocke dans ses cellules et qui font office d'un antigel naturel (plus intelligent que l'obligation que nous avons de protéger le lave-glace de notre voiture !!) : c'est la modeste pensée sauvage (viola tricolor) que nous trouvons dans les champs et les collines aux sols peu fertiles. Ces fleurs sont un régal pour les yeux avec leurs trois étages de pétales : le supérieur bleu-violet, l'intermédiaire du lilas au bleu clair et l'inférieur jaune bordé de blanc et elles s'ouvrent dès que la terre commence à se réchauffer sous le soleil printanier.
Lors de ses promenades autour de sa ville de Weimar, Goethe en emportait souvent pour les semer à tous vents afin de rendre le monde plus beau : essayez, vous aussi, vous deviendrez peut-être (??) ainsi un célèbre poète inspiré par la beauté de la nature. La plante renferme de nombreux composants (saponines, mucilages, dérivés de l'acide salicylique) et est utilisée dans des crèmes pour les soins de la peau, ne soyez donc pas étonné si par hasard, une voisine de marche embaume la pensée !
Ouvrez donc les yeux lors de joyeuses détentes printanières.

Jean Paulis

(Inspiré par un article dans Weleda Magazine – publicité non payée !)